Rapport d'activité

Fonds de dotation Jacques Barry

Exercice Année 2023

1. Préambule

Le fonds de dotation Jacques Barry, créé le 4 février 2022, dont le Siège social est 3, rue Bourgneuf 42000 Saint Etienne, a pour objet d'assurer la conservation, la diffusion et la promotion de l'œuvre de Jacques Barry, et de promouvoir la connaissance de la peinture auprès du public.

La dotation du fonds est de 15 000 €. Le seul mouvement date du 02/02/2023 correspondant à la procédure de mise en route de la carte visa (retrait minimal pour l'activer).

A la fin de l'exercice, le solde est de 15 000 €.

2. Fonctionnement interne du fonds

2.1. Conseil d'administration

2.1.1. Composition

Président d'honneur : Jacques Barry
Président : Pierre Collet
Vice-Présidente : Agathe verdier
Trésorier : Marcelle Barry
Secrétaire : Clément Paradis
Trésorier-Adjoint : Thomas Goux
Secrétaire adjoint : Fabienne Altimani

2.1.2. Réunion

Le conseil s'est réuni le 19 décembre 2023 selon l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
2/ Désignation d'un(e) secrétaire de séance
3/ Situation du fonds de dotation
5/ Perspectives d'actions envisageables
6/ Questions diverses

2.2. Comité consultatif

Afin de prendre ses orientations et ses décisions en pleine connaissance des conditions requises, le Conseil d'administratif envisage de créer un Comité Consultatif composé des personnalités qu'il aura choisies pour leur compétence en matière de stratégie financière, culturelle ou autres.

3. Rapports du fonds avec les tiers

Sans objet pour l'exercice 2023.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds

Sans objet pour l'exercice 2023.

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

Sans objet pour l'exercice 2023.

6. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger

Sans objet pour l'exercice 2023.

7. Compte d'emploi des ressources

Sans objet pour l'exercice 2023. Le fonds n'a pas fait appel à la générosité du public.

8. Liste des libéralités reçues

Sans objet pour l'exercice 2023.

Le Président
Pierre Collet

La trésorière
Marcelle Barry